ABBN LA ROCHELLE
S.A.S. au capital de 500 Euros
85 RUE Emile Normandin
17000 LA ROCHELLE
R.C.S. ORLEANS 942 513 821

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt six
Le 2 janvier

Les associés de la société ABBN LA ROCHELLE, société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 500 Euros, divisée en 500 actions de 1 Euro chacune, ont pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social au 85 Rue Emile Normandin, 17000 LA ROCHELLE ;
- Modification des statuts en conséquence ;
- Pouvoirs pour formalités à accomplir.

PREMIERE RESOLUTION

Transfert du siège social au 85 rue Emile Normandin 17000 LA ROCHELLE

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société à compter du 2 janvier 2026 au 85 rue Emile Normandin 17000 LA ROCHELLE.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Le siège social est fixé au 85 rue Emile Normandin – 17000 LA ROCHELLE

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes formalités de publicités légales et réglementées.

Les Associés

